

STRUCTURES DE LA PHRASE NÉGATIVE EN KOYÓ, LANGUE BANTU DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA

Université Marien Ngouabi, République du Congo

guyrogercyriac@yahoo.fr

&

Rolph Cyrille OKOMBI

Université Marien Ngouabi, République du Congo

okombirolphcyrille@gmail.com

Résumé : Langue parlée au nord de la République du Congo, principalement dans la sous-préfecture d'Owando, le Koyó présente une phrase négative ayant, d'une manière générale, deux structures syntaxiques. En effet, la première est marquée par l'usage du négateur *yó* "pas" à la finale ; tandis que la seconde est caractérisée par l'emploi du morphème discontinu *ó- ... yó* "ne ... pas". La première partie de ce morphème s'associe conjointement à un élément du noyau prédicatif, grâce à la préfixation, au moment où la deuxième occupe la position finale, tout en étant autonome.

Mots-clés : structures, phrase, négative, Koyó

NEGATIVE SENTENCE STRUCTURES IN KOYÓ, A BANTU LANGUAGE OF THE REPUBLIC OF CONGO

Abstract: Language spoken in the north of the Republic of Congo, mainly in the sub-prefecture of Owando, Koyó presents a negative sentence having, in general, two syntactic structures. Indeed, the first is marked by the use of the negator *yó* "not" in the final; while the second is characterized by the use of the discontinuous morpheme *ó- ... yó* "not ... not". The first part of this morpheme associates jointly with an element of the predicative nucleus, thanks to the prefixation, when the second occupies the final position, while being autonomous.

Keywords : structures, sentence, negative, Koyó

Symboles

: limite du monème

: frontière de la phrase

/ : limite de la glose

+ : auquel s'ajoute

- : séparation des monèmes conjoints

Abréviations

C : complément

CC : complément circonstanciel

COD : complément d'objet direct

él. : éloigné

Exp. : expansion

imp. : impératif
inf. : infinitif
iv : indice verbal
loc. : locatif
P : prédicat
pers. : personne
pl : pluriel
réc. : récent
S : sujet
sg : singulier
simp. : simple
suf. : suffixe

Introduction

Pays d’Afrique centrale, avec une superficie de 342.000 km², la République du Congo compte, selon Raymond G. GORDON Jr et al. (1996, p. 87), soixante-deux langues. Cependant, si l’on se réfère aux propos d’Omer MASSOUMOU et d’Ambroise Jean-Marc QUEFFÉLEC (2007, p. 14), « Le Congo (1987) recense soixante-douze langues ethniques et deux langues véhiculaires le kituba (encore appelé munukutuba) et le lingala ». Mais, loin de mener une étude sur leur identification, nous disons simplement que parmi ces langues, figure le Koyó dont les locuteurs sont situés au nord du pays, principalement dans la sous-préfecture d’Owando. Cette langue appartient, selon la classification « élaborée par Guthrie (1948), améliorée dans Guthrie (1953), et reprise dans Guthrie (1967-71) » citée par Thilo C. SCHADEBERG (1980, p. 309), à la famille bantou, à la zone C et au groupe C₂₀. En effet, les parlers de ce groupe peuvent être présentés de la manière suivante :

C₂₁ : Mboyo
C₂₂ : Akwá
C₂₃ : Ngáre
C₂₄ : Koyó
C₂₅ : Embosi
C₂₆ : Likwála
C₂₇ : Likuba

Nous devons aussi signaler, avec Antoine NDINGA-OBA (2004, p. 14), qu’« Une langue ne figure pas sur les classifications actuelles : le bwenyi parlé dans le voisinage du Likwála, dans le district de Mossaka ».

Parmi ces parlers, le Koyó a, selon l’équipe nationale du Congo (1987, p. 25), une intercompréhension totale avec ceux classés au C₂₂ et C₂₅; et partielle avec d’autres parlers du groupe.

Cependant, il faut aussi retenir que le Koyó n’est pas parlé partout de manière uniforme ; d’où Théophile OBENGA (1976, pp. 10-11) a identifié neuf sous-groupes, inégalement répartis entre les deux rives du Kouyou.

De même, étant donné qu'« Il est incontestable qu'aujourd'hui, les milieux les plus divers s'intéressent aux langues africaines », comme l'affirme Paul NZETE (1985, p. 4), le Koyó a aussi bénéficié de cet intérêt scientifique. Nous pouvons citer entre autres les travaux d'Herbert PEPPER (1954), Rollande GAZANIA (1972), Théophile OBENGA (1976), Georges ELOUNGA (1977 et 1979), Georges MAZENOT (1996), Antoine NDINGA-OBA (2004), Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA et Régina Patience IKEMOU (2017), Régina Patience IKEMOU (2018 et 2021), ainsi que ceux de Rolph Cyrille OKOMBI (2019 et 2022).

Cette étude se présente aussi comme une suite logique de notre thèse de Doctorat, titrée *Étude des structures syntaxiques du Koyó, Bantu C₂₄ (République du Congo)*. Les enquêtes menées, avec le concours des informateurs comme Erick ATTA, 53 ans, niveau d'étude terminale, village d'origine Kiambi, résidence Owando ; Teldy OKALA, 20 ans, niveau d'étude troisième, village d'origine Boko, résidence Boko ; Dorel Christ ELENGA, 31 ans, niveau d'étude troisième, village d'origine Ombele, résidence Brazzaville et Blanche Marline OKOMBI GNANDO, 46 ans, niveau d'étude Licence, village d'origine Kiambi, résidence Brazzaville, ont permis de remplir le questionnaire proposé par Luc BOUQUIAUX et Jacqueline THOMAS (1976), tout en constituant le corpus.

Parmi les points développés dans cette thèse, il y a l'étude des structures de la phrase simple. C'est ainsi que nous portons une attention particulière sur les structures de la phrase négative en Koyó, question de vulgariser ce sous-point. Ainsi, la problématique de cette étude se ramène aux deux questions suivantes :

Qu'entendons-nous par phrase négative ?

Quelle est la disposition de ses constituants ?

Pour répondre à ces questions, nous choisissons la méthode fonctionnaliste d'André MARTINET. En effet, en adhérant au postulat saussurien (2005, p. 22) qui consiste à étudier «la langue en elle-même», «Le structuralisme martinien considère que chaque unité de la langue est définie par opposition aux autres susceptibles d'occuper la même position», selon Guy-Roger Cyriac GOMBÉ-APONDZA (2010, p. 29). C'est aussi la combinaison des unités sur l'axe syntagmatique qui leur permet non seulement d'assumer des fonctions syntaxiques, mais aussi de former des structures, comme nous le verrons ci-dessous.

Le chapelet méthodologique de cet article se présente comme suit :

phrase négative ;

structure de la phrase averbale négative en Koyó ;

structures de la phrase verbale négative en Koyó.

Phrase négative

Nous entendons par phrase négative, celle dans laquelle est utilisée une tournure négative pour présenter le procès de son prédicat. C'est dans cette perspective que Denis CREISSELS (2006_b, p. 129) affirme : « La négation est du point de vue logique un opérateur inversant les conditions de vérité du contenu propositionnel auquel il s'applique ».

L'utilisation de cette tournure peut favoriser le renversement de la vérité, c'est-à-dire que ce type de phrase « nie ce qui est affirmé ou présupposé dans la phrase affirmative correspondante », à en croire Paolo RAMAT (1988, p. 664). Ainsi, nous pouvons dire

avec Marie-Ève RITZ (1993, p. 71) que « La négation est premièrement un rejet qui n'admet pas de compromis ». C'est d'ailleurs ce qui fait dire à Pierre ATTAL (1984, p. 7) que « La négation est une forme très nette de contre argumentation ».

Cependant, une phrase négative ne renvoie pas forcément à une réfutation, car elle peut aussi simplement apporter une information négative. Celle-ci ne renvoie donc qu'à la description d'un fait ; d'où on parle de la négation descriptive. En parlant de celle-ci, Henning NØLKE (1992, p. 49) déclare : « La négation descriptive, qui sert tout simplement à décrire un état du monde. Elle n'implique aucune idée de l'existence d'une présence contraire ».

Suite à cette ambiguïté, nous pouvons affirmer avec Francis CORBLIN (1994, p. 283) qu'« Il faut bien distinguer phrase négative et phrase positive acceptant aisément une paraphrase négative », qui, selon Monique HOA (1986, p. 254), se distinguent « généralement, du point de vue pragmatique ».

À propos de cette négation, Richard ZUBER déclare :

On peut imaginer au moins deux types de contraintes portant sur une négation : syntaxiques et sémantiques. La contrainte syntaxique veut que la négation appliquée à une structure syntaxique ne la change pas "complètement" et la contrainte sémantique exige que l'application de la négation à une phrase déclarative entraîne un changement de la valeur de vérité.

Richard ZUBER (1994, p. 27)

Ainsi, étant donné qu'« Une des distinctions les plus répandues – mais non universelle – est celle qui concerne la négation lexicale, par opposition à la négation grammaticale », comme l'affirme Jack FEUILLET (1988, p. 617), nous nous intéressons qu'à la dernière, car la première négation est, selon les mots d'Antoine CULIOLI (1991, p. 95), essentiellement « liée à des propriétés sémantiques » qui ne nous permettent pas de faire une étude spécifique sur sa structure. En effet, la dimension grammaticale de la négation est indiquée par l'utilisation de la particule de négation.

Cette négation est donc, d'après Jean Georges KAMBA MUZENGA (1981, p. 3), « caractérisée essentiellement par la présence d'un morphème négatif ». C'est ainsi que cette étude n'est focalisée que sur l'emplacement et la morphologie de ce dernier. Cela nous permet aussi d'étudier premièrement la structure de la phrase averbale, avant de s'intéresser à celles de la phrase verbale.

Structure de la phrase averbale négative en Koyó'

On appelle phrase averbale, celle qui ne dépend d'aucun verbe conjugué. C'est dans ce sens que Florence LEFEUVRE (1999, p. 28) déclare : « La phrase averbale est une structure syntaxique constituée d'un prédicat averbal et d'une modalité ». En d'autres termes, c'est une construction syntaxique qui s'articule, principalement, autour d'un prédiqué, car comme l'affirme Maria Helena de Moura NEVES (2013, p. 37), « La prédication est le processus de base le plus régulier pour constituer des énoncés, ce qui ne veut pas dire que des énoncés sans verbes comme centre de prédications ne peuvent être bien construits, pleins de sens et d'effets ».

L'utilisation de l'expression *phrase averbale* dans ce travail de recherche ne peut combler toutes nos attentes en ce qui concerne la saisie des catégories de phrases qu'elle englobe, car parler de la nature de la phrase averbale, c'est faire allusion à une catégorisation hétéroclite. En effet, étant susceptible de dépendre de plusieurs types

de monèmes, en dehors du verbe conjugué, le nombre d'espèces de phrase averbale est donc tributaire de celui des sous-classes de monèmes non verbaux pouvant assumer la fonction prédicative. Or, comme l'affirme Florence LEFEUVRE (1999, p. 33) : « Le rôle du prédicat peut être assumé par des classes prédicatives averbales, le groupe substantival (pronominal), le groupe adjectival (...), le groupe prépositionnel et le groupe adverbial ». En Koyó, nous avons identifié six types de phrase averbale ci-après : nominale, pronominale, infinitivale, adjectivale, adverbiale et interjective.

Cette phrase dépend principalement d'un prédiqué qui peut être expansé par un sujet et par un ou plusieurs compléments circonstanciels. Sa forme négative est caractérisée par la présence du morphème de négation *yó* "pas" en position finale. C'est dans cette même perspective que Raphaël KABORÉ et al. (1998, p. 220) déclarent : « La négation est marquée par un morphème placé en fin d'énoncé ».

Exemples :

elí tsótsó ámbá bísú yó.

c'est/poulet/à/nous/pas

"Ce n'est pas notre poulet."

olími osúsu yó.

cadet/autre/pas

"Pas un autre cadet."

imbéngu ó kúba yó.

demain/à/champ/pas

"Pas demain au champ."

elí wá yó.

c'est/lui/pas

"Ce n'est pas lui."

À travers ces quatre illustrations, nous remarquons que le morphème de négation *yó* "pas" occupe toujours la position finale ; et que les différents prédiqués peuvent ou ne pas avoir de sujet préposé, comme *elí* "c'est" dans la première et quatrième phrase, et de circonstant postposé, comme le complément circonstanciel de lieu *kúba* "champ" dans la troisième.

De même, l'emploi d'un prédicat averbal, en Koyó, est aussi susceptible de bénéficier de l'apport d'un auxiliaire de prédication. Cependant, celui-ci n'a aucune influence sur la nature de sa construction phrastique, étant donné qu'il est, selon André MARTINET (1985, p. 123), « le support formel des modalités qui portent en fait sur le véritable prédicat » ; d'où ses constructions demeurent averbales. C'est d'ailleurs ce que soutient Denis CREISSELS lorsqu'il déclare :

Les phrases à prédicat non verbal indépendantes et déficientes au sens défini en 20.1 peuvent comporter un verbe copule (comme être en français), nécessaire à la construction de la phrase, mais dont le fonctionnement sémantique diffère de celui d'un verbe ordinaire par le fait qu'au lieu d'assigner à son sujet et à son complément des rôles sémantiques au sens usuel de ce terme, il désigne son sujet comme argument du prédicat non verbal qui constitue syntaxiquement son complément.

Denis CREISSELS (2006a, pp. 346-347)

En ce qui concerne la structure, elle ne présente aucune dissemblance avec celle des illustrations précédentes.

Exemples :

mwána wó alí oyíbi yó.

enfant/cet/est/voleur/pas

"Cet enfant n'est pas un voleur."

wá alí okondzi ámbá bísú yó.

il/est/chef/à/nous/pas

"Il n'est pas notre chef."

bega méni ilí ibwé yó.

nourriture/en question/est/bonne/pas

"La nourriture en question n'est pas bonne."

nyama wungú alí obísu yó.

viande/celle-là/est/crue/pas

"La viande là n'est pas crue."

Au regard de ces illustrations, nous pouvons affirmer, avec Béatrice AKISSI BOUTIN (2002, pp. 283-284), que « n'ayant qu'un rôle de support de temps », l'auxiliaire-*lí* "est" confirme le fait que « La phrase averbale peut être concernée par les catégories de la personne, du temps, de l'aspect », selon les mots de Florence LEFEUVRE (2001, p. 47). À cet effet, étant donné que le morphème de négation est toujours employé à la finale de la phrase, nous présentons la structure de la phrase averbale négative de la manière suivante :

(S +) P (+ CC) + Pas

Cette structure révèle qu'il n'y a que le prédiqué et le négateur qui sont indispensables dans ce type de phrase.

Structures de la phrase verbale négative en Koyó

Une construction phrastique est dite verbale lorsqu'elle s'articule autour d'un prédicat verbal, c'est-à-dire un verbe défini par les modalités centrales, voire périphériques : temps, modes et aspects. En d'autres termes, nous affirmons à la suite de l'étude menée par l'Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques (1982, p. 31) qu'« Elle est caractérisée par la présence verbale ». Ainsi, nous déclarons avec Albert DAUZAT (1954, p. 230) que « Le verbe est donc la pièce maîtresse de la phrase ».

S'agissant de sa structure négative, elle est premièrement comparable à la précédente, si le verbe *ela* "être" assume la fonction prédicative. Mais elle est non seulement caractérisée par la présence obligatoire du morphème de négation *yó* "pas" en fin de phrase, mais aussi par celle du sujet à l'initial.

Exemples :

alí ó Manga yó.

a-l-í # ó # Manga # yó

il+être+réc. simp./à/Manga/pas

"Il n'est pas à Manga."

indé ilí yó.

i-ndé # i-l-í # yó

4pl+habit/iv+être+réc. simp./pas

"Il n'y a pas d'habits."

Deuxièmement, ce type de phrase est caractérisé par l'emploi du morphème discontinu *ó-... yó*, ayant le sens de "ne ... pas" en français. La première partie de ce morphème, c'est-à-dire *ó-* "ne", affecte l'initiale du prédicat verbal ; alors que la seconde, en l'occurrence *yó* "pas", occupe toujours la position finale dans la phrase.

C'est ainsi que Guy Blaise N'DOULI (2017, p. 324) déclare : « Dans les langues bantoues, le morphème de négation est très souvent discontinu. Il est donc réparti dans la structure verbale de la manière suivante : la première particule se trouve en position pré-initiale et la seconde en position finale ». Ces deux constituants sont aussi indissociables dans une phrase verbale, c'est-à-dire qu'aucun ne peut fonctionner sans l'autre, « d'où il est impossible de l'éliminer sans produire une phrase agrammaticale », d'après Robert MARTIN (1972, p. 23).

Exemples :

óyaga wáde yó.

ó-yag-a # wáde # yó ##

ne+venir+imp. "2 pers. sg"/ici/pas

"Ne viens pas ici."

Nordin alí óyemba yó.

Nordin # a-l-í # ó-yemb-a # yó ##

Nordin/iv+être+réc. simp./ne+chanter+suf./pas

"Nordin ne chante pas."

Ikobo ayí ótínda osísu méni yó.

Ikobo # a-y-í # ó-tínd-a # o-sísu # méni # yó ##

Ikobo/iv+laisser+réc. simp./ne+envoyer+suf./3sg+message/en question/pas

"Ikobo n'a pas envoyé le message en question."

Comme nous pouvons le remarquer, toutes ces phrases négatives contiennent le morphème de négation *ó-... yó* "ne ... pas". Mais, ces prédicats présentent quelques dissemblances. C'est ce que nous allons développer.

L'unité verbale assumant la fonction prédicative au sein d'une construction phrastique négative en Koyó accueille les différentes modalités centrales lorsqu'il est employé à la deuxième personne du singulier, au mode impératif.

Exemples :

ólámba túngu yó.

ó-lámb-a # ø-túngu # yó ##

ne+préparer+imp. "2 pers. sg"/10pl+légume/pas

"Ne prépare pas les légumes."

ótonga ɔndé osúsu yó.

o-tong-a # ɔ-ndé # o-súsu # yó ##

ne+coudre+imp. "2 pers. sg"/3sg+habit/3sg+autre/pas

"Ne couds pas un autre habit."

Cependant, si le prédicat est conjugué au pluriel de ce même mode, ou s'il évoque un fait actuel, il nécessite l'emploi de l'auxiliaire *ela* "être". Celui-ci accueille les modalités verbales, au moment où la première partie du morphème discontinu demeure préfixée au verbe.

Exemples :

lélí óbéya bá yó.

lé-l-í # ó-béy-a # bá # yó ##

iv+être+réc. simp./ne+inviter+suf./eux/pas

"Ne les invitons pas."

Mbouale alí ókida ndzó yó.

Mbouale # a-l-í# ó-kid-a # ø-ndzó#yó ##

Mbouale/iv+être+réc. simp./ne+vendre+suf./10pl+arachide/pas

"Mbouale ne vend pas d'arachides."

Excepté ce type de construction phrastique, le prédicat d'une phrase négative peut bénéficier du concours de l'auxiliaire *eya* "laisser" s'il véhicule un fait passé. Cet auxiliaire reçoit les modalités verbales ; et son verbe la partie préfixée du morphème de négation.

Exemples :

Ondze ayá ósungwa asáni yó.

Ondze # a-y-á # ó-sungw-a # a-sáni # yó ##

Ondze/iv+laisser+él. simp./ne+nettoyer+suf./2pl+assiette/pas

"Ondze n'avait pas fait la vaisselle."

bayí ólóbó aswé yó.

ba-y-í # ó-lób-ó # a-swé # yó ##

ils+laisser+réc. simp./ne+pêcher+suf./2pl+poisson/pas

"Ils n'ont pas pêché de poissons."

Enfin, lorsque le prédicat d'une construction phrastique négative évoque un procès à venir, les locuteurs koyó combinent souvent trois sortes de monèmes : *ela* "être", *esiga* "finir" et le verbe à conjuguer. De ces trois unités, la première accueille les modalités verbales, la deuxième la partie préfixée du morphème de négation et la troisième demeure à l'infinitif.

Exemples :

alí ósiga eyémba yó.

a-l-í # ó-sig-a # e-yémb-a # yó ##

il+être+réc. simp./ne+finir+suf./iv+chanter+inf./pas

"Il ne chantera pas."

Albert alí ósiga ebenga angómba yó.

Albert # a-l-í # ó-sig-a # e-beng-a # a-ngómba # yó ##

Albert/iv+être+réc. simp./ne+finir+suf./iv+chasser+inf./2pl+porc-épic/pas

"Albert ne chassera pas les porcs-épics."

Ainsi, étant donné que les différentes combinaisons illustrées ne concourent qu'à la formation du prédicat, la structure de ce type de phrase peut être présentée de la manière suivante :

S + Ne - P (+ C) + Pas

Cette représentation schématique nous confirme que la première partie est conjointe ; au moment où la seconde qui occupe toujours la position finale de la phrase est autonome. Nous remarquons aussi que la présence des expansions postposées au prédicat n'est pas obligatoire.

Tableau récapitulatif des structures de la phrase négative en Koyó

Natures de la phrase	Structures syntaxiques	Exemples
Averbale	(S +) P (+ CC) + Pas	<i>elí ngá yɔ́.</i> "Ce n'est pas moi." S P pas
Verbale	S + P (+ Exp.) + Pas	<i>wá alí ó mbóga yɔ́.</i> "Il n'est pas au village." S P loc. Pas
	S + Ne – P (+ C) + Pas	<i>ósómba kídí yɔ́.</i> "N'achète pas de chaise." Ne P COD Pas

Ce tableau nous révèle que la phrase averbale négative ne présente qu'une structure syntaxique en Koyó ; tandis que sa correspondance verbale en compte deux.

Conclusion

À la lumière de tout ce qui vient d'être développé, il sied de retenir que parler des structures de la phrase négative en Koyó, c'est évoquer non seulement la disposition des unités assumant des fonctions primaires, mais aussi et surtout l'emplacement du morphème de négation. En parlant des unités primaires, nous disons que le sujet est préposé au prédicat ; au moment où d'autres expansions sont postposées, dans la phrase canonique. En ce qui concerne le morphème de négation, cette langue en compte deux. Le premier renvoie au négateur *yó* "pas" qui s'emploie à la finale de toutes les phrases averbales, ainsi que des phrases verbales ayant le prédicat existentiel *ela* "être". Quant au deuxième, il s'agit du morphème discontinu *ó- ... yó* "ne ... pas" qui ne s'emploie que dans les phrases verbales. La première partie de ce morphème s'associe de manière préfixée au prédicat ; alors que la deuxième clôture la phrase. Cela nous permet d'affirmer que la phrase négative du Koyó présente deux structures syntaxiques.

Références bibliographiques

- AKISSI BOUTIN Béatrice. 2002. « Description de la variation : études transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire ». *Résumé de thèse soutenue*, Grenoble, Université Stendhal-Grenoble III, pp. 279-284.
- ATTAL Pierre. 1984. « Deux niveaux de négation ». *Langue française*, numéro 62, pp. 4-11. (En ligne), consultée 13/06/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1984_num_62_1_5188.
- BOUQUIAUX Luc et THOMAS Jacqueline. 1976. *Enquête et description des langues à tradition oral*, tome 1, Paris, SELAF, deuxième édition, 259 p.
- BOUQUIAUX Luc et THOMAS Jacqueline. 1976. *Enquête et description des langues à tradition orale*, tome 2, Paris, SELAF, 566 p.

- CORBILIN Francis. 1994. « Sémantique des négatifs multiples ». *Linx*, hors-série numéro 5, pp. 279-298. (En ligne), consulté le 01/06/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1994_hos_5_1_1301.
- CREISSELS Denis. 2006a. *Syntaxe générale, une introduction typologique*, volume 1, Paris, Hermes sciences, 404 p.
- CREISSELS Denis. 2006b. *Syntaxe générale, une introduction typologique*, volume 2, Paris, Hermes sciences, 334 p.
- CULIOLI Antoine. 1991. *Pour une linguistique énonciative*, Paris, Ophrys, 225 p.
- DAUZAT Albert. 1954. *Le génie de la langue française*, Paris, Payot, 359 p.
- ELOUNGA Georges. 1977. A comparison of the sounds, stress and rhythm of Koyo, French and English, mémoire de Maîtrise, Paris, Université Paris 13, 62 p.
- ELOUNGA Georges. 1979. *Préliminaires à certains aspects du koyó*, mémoire de Diplôme d'Études Approfondies, Paris, Université Sorbonne Nouvelle-Paris III, 50 p.
- Équipe nationale du Congo. 1987. *Atlas Linguistique de l'Afrique Centrale (ALAC), Situation linguistique de l'Afrique centrale, Inventaire préliminaire du Congo*, Paris, ACCT-CERDOLA, 122 p.
- FEUILLET Jack. 1988. « Le statut linguistique de la négation ». *Revue des études slaves*, tome 60, fascicule 3, Tome 60, fascicule 60, pp. 613-631. (En ligne), consulté le 02/06/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/slave_0080-2557_1988_num_60_3_5784.
- GAZANIA Rollande. 1972. *Aspects phonologiques et morphologiques du Koyo*, thèse de Doctorat, Grenoble, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Grenoble, 118 p.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac. 2010. *Les Unités de première articulation en Akwá de la chanson de Kingoli*, thèse de Doctorat, Brazzaville, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, 538 p.
- GOMBÉ-APONDZA Guy-Roger Cyriac et IKEMOU Régina Patience. 2017. « Les déterminatifs en Koyó, (bantou C₂₄) identifié au Congo Brazzaville ». *Annales de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines*, numéro 8, Brazzaville, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, pp. 57-72.
- GORDON Raymond G. Junior et al.. 1996. *Ethnologue: languages of the world*, Dallas, Summer Institute of Linguistics, fifteenième édition, 1272 p.
- HOA Monique. 1986. « Négation et réfutation : bing-bu ». *Cahiers de linguistique - Asie orientale*, volume 152, pp. 253-282. (En ligne), consulté le 02/06/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/clao_0153-3320_1986_num_15_2_1206.
- IKEMOU Régina Patience. 2018. « Les processus tonaux en koyó ». *Linguistique et Langues Africaines*, numéro 04, Paris, Lambert-Lucas, pp. 101-113.

- IKEMOU Régina Patience. 2021. « Les fonctions de l’affixe –is- en koyó ». *International Journal of Language and Linguistics*, volume 8, numéro 2, pp. 14-21. (En ligne), consulté le 27/10/2022. URL : www.ijllnet.com.
- Institut National de Recherche et d’Action Pédagogiques. 1982. *Éléments de grammaire kituba*, Paris, Nathan Afrique, 32 p.
- KABORÉ Raphaël et al.. 1998. « Réflexions sur la négation dans quelques langues africaines ». *Faits de langues*, numéros 11-12, pp. 219-230. (En ligne), consulté le 15/06/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/flang_1244-5460_1998_num_6_11_1211.
- KAMBA MUZENGA Jean Georges. 1981. *Les formes verbales négatives dans les langues bantoues*, Tervuren, Musée Royal de l’Afrique centrale, 378 p.
- LEFEUVRE Florence. 1999. *La phrase averbale en français*, Paris, L’Harmattan, 352 p.
- LEFEUVRE Florence. 2001. « La phrase averbale en français ». *L’information grammaticale*, numéro 88, pp. 47-48. (En ligne), consulté le 30/04/2022. URL : https://www.persée.fr/doc/igram_0222-9838_2001_num_88_1_2732.
- MARTIN Robert. 1972. « La « négation de virtualité » du moyen français ». *Romania*, tome 93, numéro 369, pp. 20-49. (En ligne), consulté le 16/11/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1972_num_93_369_2304.
- MARTINET André. 1985. *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 266 p.
- MASSOUMOU Omer et QUEFFÉLEC Ambroise Jean-Marc. 2007. *Le français en République du Congo sous l’ère pluripartiste (1991-2006)*, Paris, Archives contemporaines, 451 p.
- MAZENOT Georges. 1996. *Carnet du Haut-Congo (1959-1963)*, Paris, L’Harmattan, 423 p.
- N’DOULI Guy Blaise. 2017. *Etude comparative du kituba et des langues d’influence*, thèse de Doctorat, Bruxelles, Faculté de Lettres, Traduction et Communication de l’Université Libre de Bruxelles, 424 p.
- NDINGA-OBA Antoine. 2004. *Les langues bantoues du Congo-Brazzaville : Etude typologique des langues du groupe C₂₀ (mbosi ou mbochi)*, tome 1, Paris, L’Harmattan, 289 p.
- NDINGA-OBA Antoine. 2004. *Les langues bantoues du Congo-Brazzaville : Etude typologique des langues du groupe C₂₀ (mbosi ou mbochi)*, tome 2, Paris, L’Harmattan, 395 p.
- NEVES Maria Helena de Moura. 2013. « Le poids de la notion tesnièreenne de centralité du verbe dans les analyses linguistiques ». *Synergies*, numéro 11, Brésil, Groupe d’Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale, pp. 35-47.
- NØLKE Henning. 1992. « Ne... pas : négation descriptive ou polémique? Contraintes formelles sur son interprétation ». *Langue française*, numéro 94, pp. 48-67.

- (En ligne), consulté le 13/06/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1992_num_94_1_5802.
- NZETE Paul. 1985. « Les langues africaines pour quoi faire ? ». *Dimi*, numéro 6/7, Brazzaville, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, pp. 4-11.
- OBENGA Théophile. 1976. *La cuvette congolaise : les hommes et les structures*, Paris, Présence africaine, 172 p.
- OKOMBI Rolph Cyrille. 2019. *Éléments phonologiques du manga, variété dialectale koyó (République du Congo)*, mémoire de Master, Brazzaville, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi, 96 p.
- OKOMBI Rolph Cyrille. 2022. « Structures du syntagme nominal complétif en koyó (Bantu C24) ». *Ziglôbitha*, numéro 05, Korhogo, Université Peleforo Gon Coulibaly, pp. 77-88.
- PEPPER Herbert. 1954. *Extraits d'informations sonores et manuscrits recueillis chez les Kouyous et les pygmées Bangombe du Moyen-Congo (AEF)*, Brazzaville, Institut d'études centrafricaines, 79 p.
- RAMAT Paolo. 1988. « Pour une typologie de la négation ». *Annexes des Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, volume 7, pp. 659-669. (En ligne), consulté le 02/06/2016. URL: http://www.persee.fr/doc/cehm_0180-9997_1988_sup_7_1_2159.
- RITZ Marie-Ève. 1993. « La sémantique de la négation en français ». *Langue française*, numéro 98, pp. 67-78. (En ligne), consulté le 13/06/2016. URL : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1993_num_98_1_5834.
- SAUSSURE Ferdinand de. 2005. *Cours de linguistique générale*, Genève, Arbre d'Or, 253 p.
- SCHADEBERG Thilo C. 1980. « Situation actuelle de la classification des langues bantoues (au sens étroit) du Cameroun C ». *Actes du Colloque International du CNRS Viviers (France) du 4 au 16 avril 1977, sur L'expansion bantoue*, pp. 309-320. (En ligne), consulté le 02/11/2022. URL : <https://scholarlypublications.universiteitleiden.nl/access/item%3A272291download>.
- ZUBER Richard. 1994. « À propos de la négation dans les phrases complexes ». *Linx*, numéro 5, pp. 26-37. (En ligne), consulté le 01/06/2016. URL : http://www.persée.fr/doc/linx_0246-8743_1994_hos_5_1_1287.